



La Déclaration T2 abrégée

Qui peut utiliser la Déclaration T2 abrégée?

La Déclaration T2 abrégée est une version simplifiée du formulaire T2 – Déclaration de revenus des sociétés. Il y a deux catégories de sociétés qui peuvent utiliser cette déclaration :

- une société privée sous contrôle canadien tout au long de l'année d'imposition qui a, aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'année, un revenu net égal à zéro ou une perte nette;
- une société exonérée d'impôt selon l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (par exemple une organisation à but non lucratif).

De plus, la société doit remplir **toutes** les conditions suivantes pour pouvoir utiliser cette déclaration :

- elle a un établissement stable dans une seule province ou un seul territoire;
- elle ne demande aucun crédit d'impôt remboursable (sauf un remboursement d'acomptes provisionnels versés);
- elle n'a ni reçu ni versé de dividendes imposables;
- elle produit sa déclaration en monnaie canadienne;
- elle n'a pas un débit d'impôt transitoire de l'Ontario;
- elle n'a pas une somme calculée selon l'article 34.2 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Utilisez le formulaire T2 – Déclaration de revenus des sociétés si la société ne correspond pas à l'une de ces deux catégories ou ne remplit pas les conditions énumérées ci-dessus.

Sauf pour les sociétés du Québec et de l'Alberta, la Déclaration T2 abrégée sert aussi de déclaration de revenus provinciale ou territoriale.

Que devez-vous joindre à la Déclaration T2 abrégée?

Vous devez joindre à cette déclaration* trois annexes de l'Index général des renseignements financiers (IGRF) :

- l'annexe 100, Renseignements du bilan, indiquant la situation financière de la société à la fin de l'année d'imposition;
- l'annexe 125, Renseignements de l'état des résultats, indiquant les revenus et les dépenses pour l'année (si la société n'a pas gagné de revenus ou n'a pas engagé de dépenses, indiquez simplement « pas de revenus » ou « pas de dépenses »);
- l'annexe 141, Liste de contrôle des notes, pour toutes notes afférentes aux états financiers et pour identifier l'auteur des états financiers.

Pour en savoir plus, consultez le guide RC4088, Index général des renseignements financiers (IGRF).

* Vous n'avez pas à joindre ces annexes si votre société est inactive (vous avez répondu **oui** à la ligne 280) et qu'il n'y a pas de renseignements à inscrire au bilan ou à l'état des résultats.

Selon le cas, vous devrez annexer d'autres formulaires ou annexes, par exemple l'annexe 1, l'annexe 8 et l'annexe 50. Pour en savoir plus, lisez la page 2 de la Déclaration T2 abrégée et le guide T2. Pour votre commodité, vous trouverez ci-joint la version abrégée de l'annexe 1.

Remarque

Si vous avez besoin d'un exemplaire du guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés, et des autres annexes, allez à canada.ca/arc-formulaires ou composez le **1-800-959-7775**. Si vous avez besoin d'explications pour remplir cette déclaration, communiquez avec notre service de renseignements aux entreprises au **1-800-959-7775**.



Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu

Protégé B une fois rempli

Nom de la société Harmonie de Lachine	Numéro d'entreprise 893372250RC0001	Fin d'année d'imposition Année Mois Jour 2 0 2 1 1 0 3 1
---	---	---

- Utilisez cette annexe pour faire le rapprochement entre le revenu net (la perte nette) de la société selon les états financiers et le revenu net (la perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu. Pour en savoir plus, consultez le guide T4012, Guide – T2 Déclaration de revenus des sociétés.
- Les renvois législatifs visent la Loi de l'impôt sur le revenu.

Revenu net (perte nette) après impôts et éléments extraordinaires selon la ligne 9999 de l'annexe 125 **205.57** A

Additionnez :

Provision pour impôts – courants	101	_____
Provision pour impôts – différés	102	_____
Amortissement des biens corporels	104	_____
Amortissement des biens incorporels	106	_____
Récupération de la déduction pour amortissement – annexe 8	107	_____
Perte sur disposition d'actifs	111	_____
Dons de bienfaisance et autres dons – annexe 2	112	_____
Gains en capital imposables – annexe 6	113	_____
Amortissement de l'inventaire – fin de l'année	117	_____
Frais de repas et de représentation non déductibles	121	_____
Autres réserves selon les lignes 270 et 275 de l'annexe 13	125	_____
Revenu ou perte aux fins de l'impôt – sociétés de personnes	129	_____
Revenu ou perte aux fins de l'impôt – coentreprises	132	_____

Autres ajouts (si vous manquez d'espace, joignez des annexes supplémentaires) :

Description	Montant
605	295
Total de la colonne 2	296

Total des lignes 101 à 132 et de la ligne 296 **500** **Total partiel (montant A plus ligne 500) 205.57** B

Déduisez :

Créance irrécouvrable	304	_____
Part dans le revenu de filiales ou de sociétés affiliées	306	_____
Revenu comptable de coentreprises	348	_____
Revenu comptable de sociétés de personnes	349	_____
Gain sur disposition d'actifs selon les états financiers	401	_____
Déduction pour amortissement – annexe 8	403	_____
Perte finale – annexe 8	404	_____
Perte déductible au titre d'un placement d'entreprise – annexe 6	406	_____
Retenues	408	_____
Autres réserves selon la ligne 280 de l'annexe 13	413	_____
Paiements à un régime de revenu différé – annexe 15	417	_____
Dépenses de constitution en société selon l'alinéa 20(1)b)	418	_____

Autres déductions (si vous manquez d'espace, joignez des annexes supplémentaires) :

Description	Montant
705	395
Total de la colonne 2	396

Total des lignes 304 à 418 et de la ligne 396 **510** **Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu – montant B moins ligne 510 205.57** C

Inscrivez le montant C à la ligne 300, page 1 de la Déclaration T2 abrégée. Si le montant C est positif, et que la société n'est pas exonérée d'impôt selon l'article 149, produisez la T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

Déclaration T2 abrégée (années d'imposition 2019 et suivantes)

- Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.
- Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications législatives qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.
- Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.
- Pour en savoir plus, allez à canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici

Identification

Numéro d'entreprise (NE) 001 8 9 3 3 7 2 2 5 0 R C 0 0 0 1	
Nom de la société 002 <u>Harmonie de Lachine</u>	
Adresse du siège social L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 010 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 011 à 018. 011 _____ 012 _____ Ville Province, territoire ou État 015 _____ 016 _____ Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP 017 _____ 018 _____	
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social) L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 020 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 021 à 028. 021 a/s de _____ 022 _____ 023 _____ Ville Province, territoire ou État 025 _____ 026 _____ Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP 027 _____ 028 _____	
Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social) L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 030 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 031 à 038. 031 _____ 032 _____ Ville Province, territoire ou État 035 _____ 036 _____ Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP 037 _____ 038 _____	
040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case) <input type="checkbox"/> 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC) <input type="checkbox"/> 2 Autre société privée <input type="checkbox"/> 3 Société publique <input type="checkbox"/> 4 Société contrôlée par une société publique <input type="checkbox"/> 5 Autre société (précisez) _____	
085 Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou 149(1)) <input type="checkbox"/> 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)) <input type="checkbox"/> 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149	
Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration? Début de l'année d'imposition Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour Année Mois Jour 060 <u>2020-11-01</u> 061 <u>2021-10-31</u>	
Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? 063 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle 065 Année Mois Jour _____	
La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? 066 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? 067 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une : constitution en société? 070 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> fusion? 071 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.	
Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? 072 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24.	
Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? 076 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? 078 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF. 300 <u>205.57</u>	
Administration provinciale/territoriale 750 _____	
Impôt payé par acomptes provisionnels 840 _____	
S'il y a eu paiement d'acomptes provisionnels en trop pour cette année, indiquez le code de remboursement 894 <input type="checkbox"/>	
N'inscrivez rien ici	
095 _____ 096 _____	

Pièces jointes

Renseignements sur les états financiers : Utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée qui s'applique à la déclaration T2 abrégée, à moins d'avis contraire.

	Oui	Annexe
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	1
La société déduit-elle des pertes quelconques?	<input type="checkbox"/>	4
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
La société demande-t-elle des réserves déductibles?	<input type="checkbox"/>	13
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
La société est-elle une SPCC associée?	<input type="checkbox"/>	23
Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	50

Renseignements supplémentaires

La société est-elle inactive? **280** Oui Non

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.

284 _____	285 _____ %
286 _____	287 _____ %
288 _____	289 _____ %

Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition? **295** Oui Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED **920** _____

Attestation

Je, **950** Reede **951** Ivan **954** Président,
 Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année d'imposition précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2022-09-21 **956** 514 239-3764
 Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous **957** Oui Non

958 _____ **959** _____
 Nom de l'autre personne autorisée Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais. **990**

Indicate the language of correspondence by entering **2** for French or **1** for English.

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

Code de zone fréquemment utilisés

La liste ci-dessous énumère certains codes de zone du bilan selon l'IGRF qui sont souvent utilisés. Rien ne vous oblige à vous limiter à ces codes. Vous trouverez une liste complète des codes de l'IGRF à l'annexe A du guide RC4088. Vous devez déclarer les montants dont le code de zone est inscrit en gras ci-dessous.

Actif à court terme	
Description du poste	Code de zone
Encaisse et dépôts	1000
Encaisse	1001
Comptes clients	1060
Comptes clients commerciaux	1062
Impôts à recevoir	1066
Stocks	1120
Placements à court terme	1180
Dépôts à terme canadiens	1181
Dépenses payées d'avance	1484
Total de l'actif à court terme	1599

Immobilisations	
Description du poste	Code de zone
Terrains	1600
Bâtiments	1680
Amortissement cumulé des bâtiments	1681
Véhicules automobiles	1742
Amortissement cumulé des véhicules automobiles	1743
Matériel informatique/logiciels	1774
Amortissement cumulé du matériel informatique/logiciels	1775
Meubles et accessoires	1787
Amortissement cumulé des meubles et des accessoires	1788
Améliorations locatives	1918
Amortissement cumulé des améliorations locatives	1919
Total des immobilisations	2008
Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009
Achalandage	2012
Amortissement cumulé de l'achalandage	2013
Frais de constitution en société	2018
Amortissement cumulé des frais de constitution en société	2019

Actif à long terme	
Description du poste	Code de zone
Sommes exigibles des personnes apparentées/placements dans des personnes apparentées	2240
Placements à long terme	2300
Prêts à long terme	2360
Total de l'actif à long terme	2589
Total de l'actif	2599

Passif à court terme	
Description du poste	Code de zone
Découvert bancaire	2600
Effets commerciaux à payer	2621
Salaires à payer	2624
Gratifications à payer	2626
Taxes et impôts à payer	2680
Sommes dues à un (des) actionnaire(s)/administrateur(s)	2780
Portion à court terme du passif à long terme	2920
Total du passif à court terme	3139

Passif à long terme	
Description du poste	Code de zone
Dette à long terme	3140
Impôts sur le revenu futurs (reportés)	3240
Sommes dues à un (des) actionnaire(s)/administrateur(s)	3260
Sommes dues à des personnes apparentées	3300
Total du passif à long terme	3450
Total du passif	3499

Capitaux propres	
Description du poste	Code de zone
Actions ordinaires	3500
Actions privilégiées	3520
Surplus d'apport	3541
Bénéfices non répartis (déficit)	3600
Total des capitaux propres	3620
Total du passif et des capitaux propres	3640

Bénéfices non répartis	
Description du poste	Code de zone
Bénéfices non répartis/déficit – début de l'exercice	3660
Revenu net/perte nette	3680
Dividendes déclarés	3700
Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice	3849

HARMONIE DE LACHINE
BILAN
au 31 octobre 2021

Code IGRF

Actifs

1000 Compte Caisse Desjardins	5 427,08 \$
1000 Compte Banque Nationale	18 735,40 \$

Total des actifs	24 162,48 \$
------------------	--------------

Passifs

2705 Chèques en circulation C.Pop. #216	860,92 \$
---	-----------

Capital

	23 301,56 \$
--	--------------

HARMONIE DE LACHINE

REVENUS ET DÉPENSES

pour la période du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021

Code IGRF

Revenu

8242 Subvention municipale (Note 4)	2 992,50 \$
8222 Cotisations spéciales des membres (Note 5)	1 200,00 \$
8223 Dons	
8220 Commanditaires concerts	
8224 Concert de Noël	
8247 Ristournes Caisse Pop	3,17 \$
8090 Intérêt	

4 195,67 \$

Depenses

9110 Directeur musical (contractuel)	1 180,00 \$
8917 Frais d'entreposage (Note 2)	689,82 \$
9201 Meeting & Social activity	
9130 Fournitures (musique)	676,86 \$
8715 Bank Fees	35,40 \$
8761 FHOSQ membership fees (Note 3)	145,00 \$
8690 Insurance fees (Note 3)	250,00 \$
9010 Music instrument repair/replacement	
8521 Publicité (affiches, billets courtoisies)	
8873 Frais Revenu Québec	42,19 \$
8611 Provision pour 2 concerts à des CHSLD/RPA (Note 6)	500,00 \$
8910 Location salle pour 3 pratiques	470,83 \$

Total des Dépenses

3 990,10 \$

Profits et (Pertes)

Note 5

205,57 \$

Note à l'état de Revenus et Dépenses:

- 1- À cause de la pandémie, la subvention municipale (\$2,565) qui devait habituellement être reçue avant le 31 octobre 2021 a été reçue en novembre 2021 et sera donc comptabilisée aux états financiers pour l'année financière se terminant le 31 octobre 2022.
- 2- Les frais d'entrepôt de \$50/mois + taxes sont pour l'entreposage suite à la perte de notre local permanent.
- 3- Frais FHOSQ et assurances sont facturés en novembre. Ils sont toujours comptabilisés à l'année financière suivante. Donc, les frais ici sont ceux facturés en nov. 2020.
- 4- Nous avons reçu en février 2021 la subvention de la Ville de Montréal (Lachine) Pour l'année financière 2020.
- 5- Pour la première fois depuis l'existence de l'Harmonie, nous avons demandé aux musiciens qui le pouvaient de contribuer un montant de \$100 pour combler la perte de revenus des concerts. N'eut été de cette contribution, nous aurions eu une perte de près de \$1,000.
- 6- Nous avons reçu en janvier 2020 une subvention de \$500 du gouvernement provincial pour 2 concerts dans des RPA/CHSLD. À cause de la pandémie nous n'avons pas été en mesure d'offrir ces 2 concerts. Ils seront faits dès que la situation nous le permettra. D'où cette provision.